

L'an deux mil VINGT, le 23 juillet, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'ESSAY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la salle polyvalente, sous la présidence de Madame LEROY, Pascale, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 juillet 2020.

Présence de : Mmes BELLIOU, Morane – BOUCHET, Mélanie – DESERT, Delphine -
LELEUX, Christine – MASSY, Hélène
Mrs BRUNEAU, Daniel – CHOPLIN, Patrick – DESCHAMPS, Julien -
JOURDAIN, Jean-Paul – KAUFMANN, Hervé – LECLERC, Jean -
MAROLLEAU, Gilles – VILLEDIEU, Jérôme.

Absence excusée Mme JARDIN, Nadine donne procuration à Mme LEROY, Pascale

Monsieur JOURDAIN, Jean-Paul a été *désigné secrétaire de la séance* par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

2020-15 – AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2019

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 240 029,89€, Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et de ses représentants

- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement en section fonctionnement, au 002, en report de fonctionnement, pour 151 825,73€ et en section investissement, au 1068, en excédent de fonctionnement capitalisé, pour 88 204,16€, de l'exercice 2020.

2020-16 - BUDGET PRIMITIF 2020 – BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité des membres présents et de ses représentants le budget PRINCIPAL 2020 en recettes et dépenses proposé par Madame Pascale LEROY, Maire, arrêté à :

Investissement :

DEPENSES		RECETTES	
Dépense :	143 350,00€	Recettes :	125 408,52€
Solde d'exécution 2019 :	8 842,42€		
Restes à réaliser :	52 637,49€	Restes à réaliser :	79 421,39€

Total section investissement : 204 829,91€

Fonctionnement :

DEPENSES		RECETTES	
Dépenses :	359 733,11€	Recettes :	207 907,38€
		Report exercice 2019 :	151 825,73€

Total section fonctionnement : 359 733,11€

2020-17 - BUDGET PRIMITIF 2020 – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité des membres présents et de ses représentants le budget ANNEXE LOTISSEMENT 2020 en recettes et dépenses proposé par Madame Pascale LEROY, Maire, arrêté à :

Investissement :

DEPENSES		RECETTES	
Dépenses :	00€	Recettes :	00€
Report exercice 2019 :	00€		

Total section investissement : 00€

Fonctionnement :

DEPENSES	RECETTES
Total dépenses réalisées : 00€ Report exercice 2019 : 31 541,79€	Total recettes réalisées : 31 541,79€

Total section fonctionnement : 31 541,79€**2020-18 - VOTE DE LA SUBVENTION 2020 AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**






Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et de ses représentants **ACCORDE** une subvention de 3 000 euros (trois mille euros) au centre communal d'action sociale de la commune d'Essay.

2020-19 - VOTE DES SUBVENTIONS 2020 AUX ASSOCIATIONS

Madame la Maire présente les demandes de subventions reçues à ce jour.
Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et de ses représentants

VOTE les subventions aux associations suivantes :

 Familles Rurales-----	850 euros
 Comité des Fêtes -----	400 euros
 Photo-club du Pays d'Essay -----	350 euros
 Club de la bonne humeur -----	350 euros
 La Robichonne-----	500 euros

INFORMATIONS DIVERSES :

a- Une étude est en cours pour connaître l'état du bâtiment des Anciennes Halles mis à disposition d'association. Des devis sont demandés.

b- Un compte rendu de la visite effectuée pour le fleurissement du bourg. Durant cette visite, les conseils apportés ont été fort judicieux : mettre en valeur certains points clés du village par des compositions en 3 dimensions, valoriser les entrées de bourg, revoir la taille des tilleuls. Ces jardiniers spécialistes du département, de la ville d'Alençon, de Ménil-Erreux sont à notre disposition pour conseiller et guider nos travaux

c- Un compte rendu de la visite de l'architecte de la C.A.U.E. pour la valorisation du terrain situé derrière la salle Turiault. Pour l'architecte, il serait bon de mettre en valeur cette zone humide en y replantant des essences locales en remplacement des peupliers âgés. La tonte actuellement totale de l'espace devrait être revue pour une tonte sélective et par zone ; une coupe et non plus un broyage ! Derrière les thuyas se trouve une douve qu'il serait judicieux de remettre en valeur. Pour cet espace, il serait bon de prévoir des zones pédagogiques avec identification des espèces sur visuels. Un retour sera fait par l'architecte : prévoir une date.

d- Lorsque la commune fleurit le bourg, il est demandé aux conseillers proches des fleurissements d'avoir un geste citoyen en arrosant les fleurs.

e- Des travaux de voirie sont en cours rue des Grouas et rue du Moulon Foulon par la pose d'un enrobé.

f- Le lotissement. Deux parcelles restent à vendre à des particuliers et quatre parcelles du logis familial sont toujours inoccupées. Le sujet sera repris lors 'une prochaine réunion

g- L'ARS a fait parvenir à la maire une fiche synthèse sur la qualité de l'eau au robinet. Cette fiche ne montre aucun disfonctionnement.

h- Revitalisation du bourg d'Essay. Suite à une première réunion du 9 juillet au département et afin de pouvoir bénéficier d'aides et de conseils, il est nécessaire de monter des projets. Des réunions seront donc nécessaires pour élaborer les dossiers.

QUESTIONS DIVERSES : Néant.

SÉANCE LEVÉE A 23h40

FAIT ET DELIBÉRÉ LE 23 juillet 2020

La Maire

Pascale Leroy

